

## Programme de formation

### V2 - Concevoir et animer un atelier à médiation musicale (RS7108) - Format court

Formation destinée aux professionnels du médico-social, sanitaire & éducatif pour concevoir des projets & animer des ateliers à médiation musicale auprès de publics en situation de vulnérabilité, à l'aide de méthodes et techniques psychomusicales adaptées

**Durée :** 58.00 heures (*La formation se déroule sur 3 mois répartis entre présentiel, et e-learning*)

**Lieu :** Saint-Péray (proximité de Valence), Clichy (proximité de Paris), Montpellier, Lyon, Bordeaux

#### Profils des apprenants

- La certification est utilisée dans les secteurs social, médico-social, sanitaire et éducatif. Les employeurs faisant appel aux compétences visées sont des établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (ESSMS) : Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), Instituts Médico-Éducatifs (IME), Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), Foyers de vie et d'Hébergement, Établissement ou Service d'Aide par le Travail (ESAT), Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA), Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)...
- Les employeurs faisant appel aux compétences visées sont également des établissements et services du secteur sanitaire comme : des Unités de soin dans des centres hospitaliers (soins palliatifs, addictologie, oncologie, Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)...) et des Associations de soutien aux personnes vulnérables reconnues d'utilité publique (ARUP).
- Le personnel paramédical des domaines de la rééducation : - Psychomotricien - Orthophoniste - Ergothérapeute - Masseur-kinésithérapeute - Infirmier - Aide-soignant - Psychologue
- Le personnel paramédical des domaines du socio-éducatif : - Éducateur spécialisé - Moniteur éducateur - Aide médico-psychologique - Enseignant spécialisé - Assistant social - Art-thérapeute
- Le personnel socioculturel de l'animation : - Animateur socioculturel - Intervenant en médiation artistique (musique-danse-arts plastiques...) - Intervenant en médiation corporelle (professeur de yoga, réflexologue, sophrologue...)

#### Prérequis

- Justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur paramédical, socio-éducatif ou socioculturel, auprès de publics en situation de handicap et/ou de vulnérabilité. (Curriculum vitae demandé)
- Avoir une pratique musicale, vocale et/ou instrumentale, en contexte individuel et/ou collectif.

#### Accessibilité et délais d'accès

Votre situation de handicap et vos spécificités sont examinées individuellement afin d'adapter notre offre de formation.

Le délai d'accès à la formation est de 4 semaines.



## Qualité et indicateurs de résultats

- Notre organisme est certifié Qualiopi sous le numéro 541511-1 attestant de la qualité de nos processus de formation.
- Nous utilisons une variété de méthodes pédagogiques (études de cas, mises en situation, travail en groupe...) pour répondre aux différents styles d'apprentissage.
- Nos formateurs sont des experts reconnus dans leur domaine, possédant une solide expérience professionnelle et des compétences pédagogiques éprouvées.

## Objectifs pédagogiques

- Définir les principes et les objectifs de l'atelier à médiation musicale
- Identifier et utiliser les ressources sonores et méthodes supports à la médiation musicale
- Concevoir et formuler un projet d'atelier à médiation musicale adapté au contexte d'insertion
- Planifier & réaliser la mise en œuvre du projet d'atelier au moyen du bilan de réceptivité & d'expression au son & à la musique
- Identifier & utiliser le matériau sonore comme support au processus de médiation
- Identifier et utiliser les composantes du langage musical comme support au processus de médiation
- Structurer, animer et observer les séances et évolution de l'atelier à médiation musicale

## Contenu de la formation

### Séquence d'accueil (1 heure en visioconférence)

- Présentation du programme, des intervenants et de la plateforme pédagogique.

### Module 1 – Concevoir un projet d'atelier : 4 classes virtuelles d'une heure par semaine animées par le formateur + 8 heures de formation à distance asynchrone (FOAD) sur 30 jours.

- C1. Évaluer les besoins du contexte d'insertion
- C2. Concevoir un projet d'atelier adaptées aux besoins-objectifs de la structure d'accueil et à son public
- C3. Réaliser un bilan de réceptivité-expression au son et musique adapté au bénéficiaire
- C4. Rédiger le plan d'accompagnement individualisé
- Remise d'un projet d'atelier écrit : épreuve certificative n° 1 "conception d'un atelier à médiation musicale" à partir d'une mise en situation reconstituée précisée par le certificateur.

### Module 2 – Structurer & animer : 5 jours en présentiel, 35 heures

- Consolidation du module 1
- C5. Rédiger le programme des séances de l'atelier, le structurer en séquences de travail en fonction des objectifs de séances
- C6. Animer les séances d'un atelier à médiation musicale individuel et collectif en appliquant une méthode structurée de médiation musicale correspondant au public et aux objectifs d'accompagnement
- C7. Mettre en œuvre la structure du programme de séance, en instaurant un cadre relationnel bienveillant pour que chaque participant se sente en confiance
- C8. Enchaîner les différentes séquences de travail de la séance, en mobilisant des méthodes et techniques permettant le développement de l'expression individuelle et de la communication de groupe

L'ART-ONDE | 15 route de BIGUET TOULAUD 07130 | Numéro SIRET : 89337221900012 |

Email : contact@lart-onde.fr Téléphone : +33675132433

Numéro de déclaration d'activité : 84070164307 (auprès du préfet de région de Auvergne-Rhône-Alpes)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation

- C9. Utiliser un matériel musical et audio et des ressources sonores d'expression pour atteindre les objectifs de la séance
- C10. Adapter l'animation à la dynamique relationnelle des échanges, en sollicitant l'expression de chaque participant au moyen du son et de la musique, pour développer les interactions avec l'animateur et entre les participants.
- C11. Produire un compte rendu de séance d'atelier et préparation de la prochaine séance.

**Module 3 – Mise en pratique : 3 classes virtuelles d'une heure par semaine animées par le formateur + 8 heures de formation à distance asynchrone (FOAD) sur 30 jours.**

- Consolidation du module 2
- Remise d'un bilan de réceptivité, d'un plan d'accompagnement et d'une structure de séance type à partir d'une situation concrète fictive précisée par le certificateur (épreuve certificative n°2, partie 1)
- Application en milieu pro
- Classe virtuelle (visioconférence) en fin de parcours afin de valider avec le formateur la préparation de la deuxième partie de l'épreuve 2, et l'épreuve 3 des référentiels de compétences et d'évaluation.

**Séquence de certification (sur convocation)**

- Épreuve certificative n° 2, partie 2 : Mise en situation reconstituée d'animation d'une séance d'atelier à médiation musicale à partir du programme de séance réalisé précédemment, et observée par les membres du jury.
- Épreuve certificative n° 3 : entretien jury-candidat

**Organisation de la formation**

**Équipe pédagogique**

Musicothérapeutes certifiés, affiliés à la Fédération Française des Musicothérapeutes, formateurs intra et inter établissements

**Ressources pédagogiques et techniques**

- Accueil des Stagiaires dans une salle dédiée à la formation,
- Fourniture des moyens techniques et des supports de formation :
- La formation mobilise une pédagogie active et participative : ateliers pratiques, improvisations musicales, mises en situation professionnelles, analyses de pratiques, travaux de groupe, apports théoriques contextualisés, modules e-learning interactifs, ressources numériques et supports vidéo pour l'observation et l'analyse. L'accès à la plateforme reste ouvert pendant un an après la fin du parcours.
- Accompagnement individualisé par le formateur référent

**Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation**

- **Épreuve certificative n° 1 :** Rédaction d'un projet d'atelier "conception d'un atelier à médiation musicale" à partir d'une mise en situation reconstituée précisée par le certificateur. (Compétences C1 et C2)
- **Épreuve certificative n° 2 :**  
**Partie 1 :** Remise d'un bilan de réceptivité, d'un plan d'accompagnement et d'une structure de séance type à

partir d'une situation concrète fictive précisée par le certificateur.

**Partie 2 :** Mise en situation reconstituée d'animation d'une séance d'atelier à médiation musicale à partir du programme de séance réalisé précédemment, et observée par les membres du jury. (Compétences C3 à C10)

- **Épreuve certificative n° 3 :** Entretien d'analyse avec le jury (compétence C11)

L'évaluation est réalisée par un jury composé de deux professionnels du domaine, sur la base d'une grille critériée validée par France Compétences.

La feuille de présence à signer tout au long du parcours afin d'attester de la présence du·de la candidat·e à la formation

L'attestation de fin de formation remise à l'issue du parcours

Le questionnaire de satisfaction à compléter en fin de parcours

**Prix :** 2900.00 € (financement CPF, OPCO, France Travail) – 2465.00 € financement personnel.

Plusieurs solutions de financement peuvent être envisagées.

Pour obtenir davantage d'informations, écrivez-nous à [contact@lart-onde.fr](mailto:contact@lart-onde.fr)